

Certificat de Qualification Professionnelle Animateur de Loisir Sportif



**Un diplôme professionnel multisports et tous publics
De nombreux secteurs d'intervention
Une évolution possible vers le Brevet Professionnel
(BPJEPS) option AGFF (Activités gymniques de la
forme et de la force)**

**Session organisée
en Ile-de-France de
Décembre 2013
à juin 2014**

Option Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression - AGEE -

Permet l'encadrement et l'animation d'activités de découverte et d'initiation visant le développement des capacités physiques, le maintien et le développement de la souplesse articulaire, le renforcement musculaire, la recherche d'expression. Le tout pouvant faire appel à des supports rythmiques et musicaux.

**Diplôme inscrit au répertoire national des certifications
professionnelles**

**Fédération Sportive et Gymnique du Travail
www.fsgt.org — Domaine Formation
déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 93 05958 93
14 Rue Scandicci - 93 508 Pantin Cedex**

Certificat de
Qualification
Professionnelle
Animateur de
Loisir Sportif

La situation professionnelle du détenteur du CQPALS renvoie au poste type de travail de l'animateur de loisir sportif. Celui-ci a vocation à :



- Faire découvrir, initier et sensibiliser aux pratiques de loisir sportif
- Accueillir les publics
- Transmettre une ou plusieurs techniques indispensables à l'initiation et à la sensibilisation en adéquation avec le public visé
- Garantir aux pratiquants et aux tiers des conditions de pratique sécurisée dans l'environnement concerné

Il exerce son activité au sein de structures intégrant les activités de loisir sportif comme vecteur de valeurs éducatives et sociales.

Les prérogatives et les conditions d'exercice

Le CQP ALS constitue le premier niveau de qualification professionnelle de la filière « sport pour tous ». Il permet aux animateurs de nos associations sportives unisports ou multisports pour enfants, adultes ou seniors **d'exercer une fonction d'encadrement sportif contre rémunération** et facilite par ailleurs l'accès aux autres diplômes professionnels (BPJEPS).

L'animateur de loisir sportif **sensibilise, initie, fait découvrir les activités de loisir sportif et assure le maintien des capacités physiques des pratiquants, en dehors de toute recherche de pratique compétitive ou de performance personnelle.** Il anime les activités physiques de loisir de l'une des trois familles d'activité (options) : les jeux sportifs et jeux d'opposition, les activités gymniques d'entretien et d'expression, les activités de randonnée de proximité et d'orientation.

Le titulaire du CQP ALS est placé sous la responsabilité de son employeur et exerce son activité **en toute autonomie**. La base annuelle du temps de travail de l'animateur loisir sportif est de 360h de face à face pédagogique.

Le diplôme

En 2014, la ligue Ile de France de la FSGT propose la formation complète et la certification de l'option AGEE :

L'option Activités gymniques d'entretien et d'expression (AGEE)

atteste des compétences à enseigner les activités suivantes :

- techniques cardio ;
- renforcement musculaire ;
- techniques douces
- activités d'expression.

Ces activités, adaptées à l'âge et aux capacités des pratiquants, visent le maintien de la forme sans recours à des appareils de musculation.

Les titulaires du CQP ALS sont dispensés des exigences préalables à l'entrée en formation et obtiennent de droit les unités capitalisables 2 et 5 du BPJEPS Activités physiques pour tous (pour les 3 options) et Activités gymniques de la forme et de la force (option AGEE uniquement).

Certificat de
Qualification
Professionnelle
Animateur de
Loisir Sportif

La formation

Unités de compétences et certifications

Pré-requis pour entrer en formation

Une formation d'une durée de
174 h réparties comme suit :

- 5 h de positionnement permettant un parcours individualisé de formation,
- 124 h en centre de formation,
- 50 h dans une association sportive ou autre structure sous tutorat pédagogique.

Unités de compétences du
CQP ALS :

UC 1 : être capable de prendre en compte les publics et l'environnement pour préparer une action d'animation.

Cette UC est transversale aux 3 Options.

UC 2 : être capable de préparer, d'animer et d'encadrer une action d'animation.

UC 3 : être capable de mobiliser les connaissances et de maîtriser les outils techniques à la conduite de l'activité.

Ces 2 UC sont spécifiques à l'option choisie.

Les conditions suivantes doivent être satisfaites **au plus tard avant** l'entrée en formation :

- Avoir 18 ans au moment de l'inscription,
- Présenter un certificat médical de non indication à la pratique et à l'animation sportive.
- Être titulaire de l'attestation de formation aux premiers secours à jour (AFPS ou PSC 1 ou équivalent),
- Présenter une attestation de pratique d'activités sportives de loisir dans une même famille que l'option choisie et sur une durée minimale de 140 h au cours des 3 dernières années.

TARIFS

Frais d'inscription : 30 €

Frais pédagogiques : 870 € (formation complète)

Des allègements de formation sont possibles, impliquant une réduction des frais pédagogiques. Ces modalités seront précisées au cours du positionnement.

Planning de Formation

Date limite d'inscription

31 octobre 2012

Positionnement

19 novembre 2013 à 13h

Formation en centre

Semaine du 09 au 13 déc 2013*

Semaine du 27 au 31 jan 2014*

Semaine du 10 au 14 mars 2014*

Semaine du 07 au 11 avr 2014*

**Pas de cours le mercredi*

Une journée de participation à une initiative à choisir dans le calendrier

Examens deuxième quinzaine de mai 2014

Modalités d'évaluation du CQP
ALS :

UC 1 : Entretien avec le jury sur la base de l'élaboration d'un dossier (connaissance des publics / fonctionnement de la structure / conception d'une action d'animation).

UC 2 et 3 : Animation d'une séance permettant d'évaluer les éléments techniques et pédagogiques fondamentaux, supports de l'animation, et la maîtrise des gestes et conduites professionnelles.

CONTACT

Ligue Ile-de-France

Emeline LAMBERT

01.49.42.23.24

lif@fsgt.org



Certificat de
Qualification
Professionnelle
Animateur de
Loisir Sportif



BULLETIN D'INSCRIPTION A RETOURNER AU SIEGE DE LA LIGUE ILE DE FRANCE FSGT

Ligue IDF FSGT- 14 rue Scandicci - 93508 Pantin cedex

AVANT le 31 octobre 2012

Ligue Ile-de-France
www.liguefsgt.org

Emeline LAMBERT
01.49.42.23.24
lif@fsgt.org

Option AGEE

Nom :

Prénom(s) :

Date et lieu de naissance :

Adresse personnelle :

CP : Ville :

Tél fixe : Tél mobile :

Email :

N° Licence FSGT :
(Si vous en possédez une)

Financement de la formation :

- Je bénéficie d'une aide locale (commune, club...)
Préciser le montant
- Je bénéficie d'une prise en charge de mon employeur.
- Je règle la totalité de ma formation.

**BULLETIN D'INSCRIPTION
A RETOURNER SIGNÉ et ACCOMPAGNÉ DES FRAIS
D'INSCRIPTION de 30€**

J'ai pris connaissance des conditions
d'organisation de la formation
et des conditions financières.
Fait à :
Le :
Signature :

Validation du président du club
FSGT ou de l'employeur
Nom :
Le :
Signature et tampon :